

Seloncourt Avenir

Mes chers concitoyens,

Comme la loi m'y autorise, j'ai refusé de faire paraître dans le bulletin municipal un texte proposé par le groupe d'opposition du Conseil municipal. A la lecture de ce texte, on peut comprendre pourquoi !

Il n'est pas admissible, en effet, que des propos excessifs, proches de la diffamation, entachent notre publication, dont chacun je pense apprécie la qualité.

Les propos outranciers tenus dans ce texte ne visent pas les idées, la politique ou les choix de notre équipe, mais constituent des attaques contre ma personne et la fonction.

Ils caricaturent, entre autres, la manière dont sont conduits les débats au sein du Conseil municipal.

Des règles régissent la bonne tenue du Conseil, et le Maire est le garant de leur respect. Je pense respecter scrupuleusement le droit à l'information et à la parole de l'opposition, mais certains comportements ne sont pas acceptables.

Je souhaite, pour ma part, que les rapports entre les personnes soient les plus apaisés possibles. Chacun peut exprimer son opinion, mais respecter celles d'autrui.

Je pense le faire en toute conscience.

A toutes et à tous, je souhaite une année pleine de joie, de bonheur et de paix, et le meilleur pour notre ville.

Très cordialement,

Daniel BUCHWALDER

